

**FOND DE PLAN**

Composé sur la base du PCN 2016, de la BD-L-TC 2007 et 2010, de la BD-L-ORTHO 2013 et 2016

- Limite communale
- Limite parcellaire
- Bâtiment existant PCN (ex.2016)
- Bâtiment supplémentaire à titre indicatif | Bâtiment supprimé ou pas de bâtiment (inventaire de terrain en 2013-2016)
- Rivière
- Ruisseau | Ruisseau souterrain ou temporaire
- Surface hydro-terrestre permanente | Zone humide
- Courbe de niveau: équidistance 5m | 25m

- Art. 17/20 habitat - habitats espèces protégés
- Art. 17 biotope - éléments surfaciques protégés
- Art. 17 biotope - éléments linéaires protégés
- Art. 17 biotope - éléments ponctuels protégés

**PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL**

- Délimitation du degré d'utilisation du sol
- Délimitation de la zone verte

**ZONES URBANISÉES OU DESTINÉES À ÊTRE URBANISÉES**

- Zones d'habitation**
  - HAB-1 zone d'habitation 1
- Zones mixtes**
  - MIX-v zone mixte villageoise
  - MIX-r zone mixte rurale
- Zones de jardins familiaux**
  - JAR

**Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier":**

Dénomination de la ou des zones			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	min.

**ZONE VERTE**

- AGR Zones agricoles

**ZONES SUPERPOSÉES**

- Zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
- Zones délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés (délimitation à titre indicatif)
- Zones des "servitudes urbanisation"
  - servitude "urbanisation - paysage"
- Secteurs et éléments protégés d'intérêt communal
  - secteur protégé de type "environnement construit"
- constructions à conserver | petit patrimoine à conserver - à titre indicatif
- gabarits d'une construction existante à préserver - à titre indicatif

**ZONES OU ESPACES DÉFINIS EN EXÉCUTION DE DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES RELATIVES**

- à l'aménagement du territoire
  - Couloirs et zones superposés Plan Sectoriel Transport "Contournement de Hosingen (E421/N7) (juil.2021)"
  - Projets Plan Sectoriel Transport "Contournement de Hosingen (E421/N7) & "Sécurisation de la N7 entre la giratoire Fridshoff et la giratoire Wempehoord" (MAT 02.2021)"
- aux réseaux d'infrastructures de transport national

**Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles (à titre indicatif et non exhaustif)**

**Biotores, habitats ou habitats d'espèces tombant sous le régime de l'article 17e/ou 20**  
 source : habitats - PROCHICOP, CO3, écor-ersa  
 biotores - milieux ouverts MDDI 2014, arbres remarquables AEF 2014, biotores - zones urbanisées ou destinée à être urbanisées CO3, écor-ersa, Förder Landschaftsarchitekten 2011 - 2016; contrôle en procédure avec Orthopto 2017 par CO3


**PROJET D'AMÉNAGEMENT GÉNÉRAL**

MODIFICATION CONFORMÉMENT À LA "LOI MODIFIÉE DU 19 JUILLET 2004 CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT COMMUNAL ET LE DÉVELOPPEMENT URBAIN"

- Délimitation de la modification ponctuelle du PAG
- Zones de bâtiments et d'équipements publics

Ref. n°: 74C/	
Saisine du Conseil Communal	
Avis de la Commission d'Aménagement	
Vote du Conseil Communal	
Approbation du Ministre de l'Intérieur	

PCN 2016 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
BD-LTC 2007 et 2010 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES
OBS 2007 - ORIGINE CADASTRE. DROITS RÉSERVÉS À L'ÉTAT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	COPIE ET REPRODUCTION INTERDITES



**COncEpt COncEil COmmunication**  
 en urbanisme, aménagement du territoire et environnement

CO3 s.à r.l.  
 3, bd. de l'Alzette  
 L-1124 Luxembourg  
 Tel.: (+352) 26 68 41 29  
 Fax: (+352) 26 68 41 27  
 Mail: info@co3.lu

Maitre d'ouvrage:	Administration communale de Parc Hosingen
-------------------	---

Projet:	Modification ponctuelle du Plan d'Aménagement Général
---------	---

Objet:	Extrait du PAG modifié - localité de Hosingen, "Crèche"
--------	---

Modifications	de	Date	Ind.
-	-	-	-

Echelle:	1 / 2.500	Plan n°:	1208_04_14_II
----------	-----------	----------	---------------

Indice:	-	Date:	11.05.2022
---------	---	-------	------------

Élaboré:	N. Mace	Contrôlé:	C. Rabe	Validé:	U. Truffner
----------	---------	-----------	---------	---------	-------------

Chaque révision annule et remplace les plans précédents. Ce plan ne peut être transmis à un tiers sans l'autorisation de l'auteur. Ce plan ne peut être reproduit, même partiellement sous quelque forme que ce soit (photocopie, copie, ou tout autre procédé) sans l'autorisation de l'auteur.